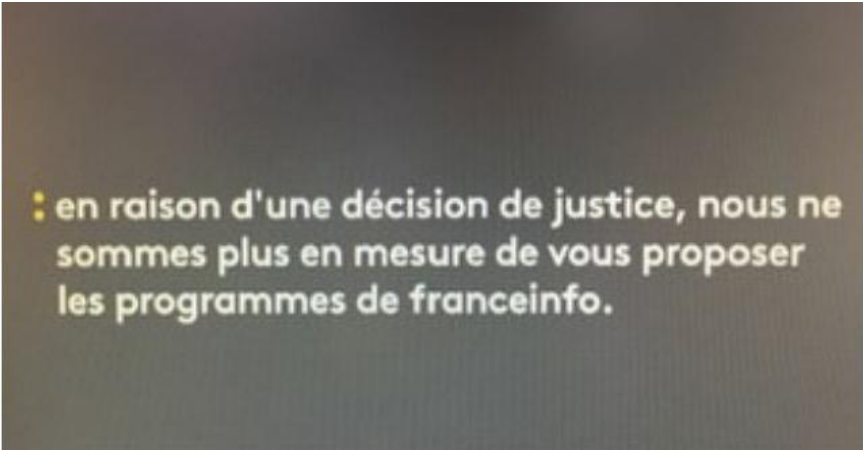


L'insouciance, le dogmatisme, le conservatisme du SNJ et de la CFDT ont bien failli faire fermer Franceinfo:

Franceinfo: a bien failli fermer ses portes en raison d'une décision de justice. Et quoiqu'on en dise, quoiqu'on en pense c'est bien Force Ouvrière et la CGT qui ont sauvé la chaîne.



: en raison d'une décision de justice, nous ne sommes plus en mesure de vous proposer les programmes de franceinfo.

Mardi 13 septembre, le jugement du Tribunal de Grande Instance suite au procès intenté par le SNJ et la CFDT tombe : les journalistes de Franceinfo: ont interdiction de monter et les chefs-monteurs ont interdiction de produire des contenus éditoriaux pour la chaîne.

Le juge demande, en plus, la réouverture de négociations concernant les compétences complémentaires avec une obligation de résultat ; en sachant que tout accord nécessite des délais légaux et des délais de négociations sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années. La négociation de l'accord collectif de France Télévisions a duré quatre ans avant d'être conclu.

Concrètement c'est la mort de Franceinfo: qui est prononcée.

Le jugement est rendu exécutoire dès sa notification par huissier.

Vendredi 16 septembre, le calendrier social est bouleversé par la direction. Elle convoque en urgence les quatre organisations syndicales représentatives de France Télévisions : FO, CGT, CFDT, SNJ. Ce sont les seuls syndicats habilités à négocier des accords dans notre entreprise.

Germain Dagognet, le patron de Franceinfo: prend la parole solennellement. Il n'y va pas par quatre chemins. Il ne s'agit pas « d'un chantage », « ni d'une menace ». La mire est prévue pour le soir même à Franceinfo: « Nous ne pouvons plus fabriquer ».

La CFDT et le SNJ de manière irresponsable demandent qu'on applique le jugement. La direction explique que l'avocat de ces syndicats a même demandé qu'on accélère l'exécution.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal,

INTERDIT à la Société France TELEVISIONS, en l'absence de révision de l'accord du 28 mai 2013, de solliciter des journalistes destinés à travailler pour la chaîne d'information en continu qu'ils réalisent des tâches de montage,

INTERDIT à la Société France TELEVISIONS, en l'absence de révision de l'accord du 28 mai 2013, de solliciter des chef monteurs et des monteurs destinés à travailler pour la chaîne d'information en continu qu'ils produisent du contenu éditorial,

DEBOUTE les parties de leurs demandes plus amples ou contraires,

ORDONNE l'exécution provisoire,

CONDAMNE la société France TELEVISIONS à verser au syndicat national des journalistes et au syndicat CFDT Médias de la société France TELEVISIONS, chacun, la somme de 1 500 € TTC (mille cinq cents euros) sur le fondement des dispositions de l'article 700 du code de procédure civile,

Force Ouvrière pensent aux près de 180 personnes qui vont se retrouver sans emploi. Nous agissons de façon responsable. La nouvelle Loi Travail qui vient d'être promulguée avec l'aval de la CFDT permet à la direction de mettre fin aux contrats des nouveaux arrivants, mais aussi de ceux qui ont été détachés ou mutés récemment sur Franceinfo:

À partir de là, la réunion s'envenime. Ambiance très tendue, insultes... FO cherchant à trouver une solution au profit des salariés qui permettrait à la chaîne de continuer à exister.

Nous avons tout entendu comme inepties et comme bêtises de la part de nos adversaires syndicaux : « mettre la mire ce n'est pas grave », « si nous n'avions pas les moyens, il ne

fallait pas faire la chaîne info », « FranceInfo: continuera sur le web voilà tout » : aucune compassion, aucun sens des priorités.

Nous savions que des organisations syndicales avaient déjà fait fermer des entreprises en France par dogmatisme, mais nous ne pensions pas que cela pourrait arriver un jour à France Télévisions. C'est bien ce qui s'est passé : le SNJ et la CFDT étaient prêts à arrêter Franceinfo: !

Il est de toute façon impossible pour la direction de ne pas exécuter le jugement. Ne pas l'exécuter la rendrait pénalement coupable devant le juge de l'exécution des peines.

Tout le process de fabrication de Franceinfo: est remis en cause. Germain Dagognet se dit dans l'incapacité technique ou budgétaire de mettre en place 32 chefs-monteurs derrière 32 deskeurs. C'est environ 12 salles de montage qui doivent être composées. L'édition du 20h peut en prêter 4, mais pas davantage et encore en grinçant des dents. Seule solution pour s'en sortir « externaliser FranceInfo: » en dehors de France Télévisions.

Dans une ambiance électrique, plusieurs fois la direction demande au SNJ et à la CFDT « s'ils ont des solutions pour s'en sortir ». Aucune proposition n'est formulée. Empêtrée dans ses contradictions, la CFDT ne daigne même pas participer à la réunion de l'après-midi, elle ne donne aucune explication.

Dès lors, la solution est de trouver, dans l'urgence, un accord spécifique : « un dispositif de transition à l'accord collectif » pour répondre précisément au juge.

Que dit cet accord ? Rien de plus que ce que les élus du Comité Central d'Entreprise ont adopté en séance à une large majorité : la constitution d'une CASMOA (Commission d'Analyse, de Suivi de la Mise en Œuvre et d'Ajustement du projet de chaîne d'info publique), concomitamment les partenaires sociaux s'adjoignent l'aide de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) pour réaliser de manière indépendante une étude sur les métiers. En fait, pour résumer, l'avis du CCE est devenu « un accord ». Il s'agit de dispositifs transitoires destinés à mener une série d'expérimentations dans un cadre de concertations participatives innovantes.

Cet accord qui définit l'étude et l'expérimentation de l'organisation du travail est délimité au périmètre de FranceInfo:. Les autres chaînes du groupe ne sont pas impactées. Elles donnent prioritairement la parole aux salariés concernés, sans aucun préjugé. Elle est circonscrite à un délai de 18 mois. Au bout du 15ème mois, une première analyse définit s'il faut maintenir l'expérience, lui donner du temps supplémentaire, ou l'arrêter.

La préoccupation de Force Ouvrière est de ne pas déroger à l'accord collectif que nous avons signé avec la CGT et le SNJ.

Il est d'ailleurs étonnant que la CFDT qui réclame dans son attendu le respect de ce même accord collectif n'en soit pas signataire.

Une contradiction qui pèse sur l'honnêteté de leurs arguments et sur leurs réelles intentions : dézinguer Franceinfo: pour toucher Delphine Ernotte Cunci qui n'était pas leur candidate à la tête de France Télévisions. Leur acharnement à vouloir absolument judiciariser toutes ses décisions, mais également sa propre nomination, est une preuve accablante.

Pour FO, il n'est absolument pas question d'adjoindre des compétences complémentaires sans négociations et sans reconnaissance du travail supplémentaire effectué ! Nous appelons d'ailleurs à la relance de ces négociations au Siège de France Télévisions et à France 3 ; elles n'ont toujours pas abouti, elles doivent aboutir !

De son côté le SNJ, visiblement embarrassé par les conséquences d'un jugement qu'il n'a pas mesuré a parlé de « chantage à la fermeture ». Mais pour FO «Le chantage de la direction» c'est celui d'avoir voulu construire une chaîne en 8 mois, sous ce seul prétexte (sans doute justifié) : « si Franceinfo: n'était pas né en septembre 2016, jamais il n'aurait été possible de construire la chaîne, les enjeux politiques étant trop grands et la probable alternance présidentielle rendant le projet caduc ».

Nous l'avons dit, nous l'avons écrit, c'est même l'objet de notre liminaire au CCE : nous regrettons et nous condamnons l'attitude de la direction qui a tenté le passage en force concernant les compétences complémentaires, comme elle tente de le faire pour Info2015. Il n'est pas question pour FO de nier ses revendications cardinales !

L'application de décisions unilatérales de la direction n'a fait qu'attiser les mauvais ressentiments dans la conduite du dialogue social, poussant sans doute des organisations syndicales à avoir des positions extrémistes déconcertantes et un désir de « vendetta ».

Que penser aussi du fait que la direction n'ait jamais eu de Plan B ? A-t-elle imaginé qu'elle pourrait perdre un procès qui entrainerait la chute de Franceinfo: ? En tout cas, cela a mis près de 180 salariés en danger réel de perdre leur emploi et à qui il a fallu cacher la grave situation sociale dans laquelle ils se trouvaient.

FO a toujours maintenu la pression dans le dialogue social, et nous avons obtenu ! La mise en place de ces comités de suivi ont déjà permis de faire bouger la direction. Nous sommes partis à Franceinfo: avec 4 chefs-monteurs, nous en sommes à 12 aujourd'hui. La planification a nettement évolué. Les amplitudes horaires sont contrôlées et des renforts sont mis en place. Quotidiennement, les élus FO et CGT (le SNJ a décidé de ne pas participer aux travaux et la CFDT est défavorable à ces comités) qui participent à la



CASMOA permettent des évolutions positives des conditions de travail à Franceinfo: Ce n'est pas qu'un discours. Il suffit de parler aux personnels concernés pour s'en rendre compte.

Sans le moindre doute, sans un accord, même discutable, l'écran noir était inévitable...avec un impact désastreux en terme d'image pour le service public. Sans oublier toutes les conséquences commerciales vis-à-vis de nos partenaires, et nos obligations légales vis-à-vis du CSA quant à l'occupation du canal 27.

Nous pouvons être fiers du travail effectué par FranceInfo: Sans mettre en avant les audiences du lancement qui ont été phénoménales, la chaîne est déjà au même niveau que LCI, sa concurrente directe. Le nombre de consultations sur internet a doublé. C'est un énorme succès.

Nous rappelons que Franceinfo: c'est : 90 emplois créés, 90 mutations ou reconversions en interne. Nous y avons cru, nous y avons contribué, il est hors de question de lâcher ces salariés.

Il est juste étonnant de constater que ceux qui veulent pilonner Franceinfo: officiellement, placent officieusement leurs intérêts particuliers (par népotisme ou ambition personnelle) dans cette chaîne avec apparemment la bénédiction de la direction.

Ceux qui « collaborent », comme nous avons pu le lire dans certains mails ou certaines communications, ne sont pas forcément ceux qu'on croit...

FO défendra toujours l'emploi. Nous saluons la contribution des salariés de France Télévisions à la rénovation de l'image du service public. C'est pourquoi Force Ouvrière France télévisions a signé l'accord transitoire, avec détermination, pour la réussite et la pérennité de cette chaîne.

Nous souhaitons longue vie à Franceinfo: !

Le 20 septembre 2016,